



Le Président

Réf.: HS/MA/SP/

Affaire suivie par Emilie Coconnier

Tél. : 01 40 78 29 48

Fax : 01 40 78 28 72

Fédérations membres du CNOSF
Ministère de la Santé et des Sports
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
Ministère en charge du travail
Partenaires sociaux
ARF
AS DTN
ONMAS

Paris, le 24 février 2009

Objet : « Le dialogue social européen et le cadre européen des certifications »

La Convention Collective Nationale du Sport (CCNS) a conduit les employeurs et les salariés des structures sportives à faire l'expérience du dialogue social. Aujourd'hui, la mobilité des travailleurs du secteur nécessite d'envisager la complémentarité entre le dialogue social national et le dialogue social européen, ce qui s'est matérialisé sous l'égide de la Commission européenne par un projet mené conjointement par les partenaires sociaux européens à savoir, pour les salariés, EURO-MEI, syndicat européen de salariés dans le sport et, pour les employeurs, l'Association européenne des employeurs du sport (EASE).

Dans ce dialogue social, la formation constitue un thème clé. Dans cette optique, la mise au point du cadre européen des certifications (CEC) a débuté en 2004 à la demande des États membres, des partenaires sociaux et d'autres parties prenantes qui souhaitaient créer une référence commune. La Commission européenne a élaboré un projet proposant un cadre de huit niveaux reposant sur les acquis de l'éducation et de la formation et visant à améliorer la transparence et le transfert des certifications. Le CEC a été officiellement adopté par le Parlement européen en février 2008. 2010 est la date qui est recommandée aux pays pour établir une correspondance entre leurs systèmes de certification nationaux et le CEC.

Afin de mieux appréhender cette problématique et échanger autour des questions de son application, le CNOSF, en partenariat avec l'Association européenne des employeurs de sport (EASE), a le plaisir de vous convier à une journée nationale intitulée :

« Le dialogue social européen et le cadre européen des certifications »

Mercredi 25 mars 2009

De 9h30 à 17h00

Au siège du CNOSF

1 avenue Pierre de Coubertin

75013 PARIS

Sur la base des interventions et des témoignages d'acteurs ayant expérimenté cette démarche, la présente journée vise à répondre aux questions que les acteurs nationaux intervenant dans le champ de la certification se posent :

- Qu'est-ce que le cadre européen des certifications et quels avantages présente-t-il ?
- A qui s'adresse t-il ?
- Quels niveaux et quels types de formation le CEC couvre-t-il ?
- Ce cadre décerne t-il des certifications ?
- Que doivent faire les pays ?

Je vous invite à confirmer votre présence par mail auprès de : stephaniepicard@cnosf.org ou par fax au : 01 40 78 28 72, par le biais du coupon-réponse joint, avant le 18 mars 2009.

Vous remerciant par avance de votre participation, je vous prie de bien vouloir agréer mes salutations les plus cordiales.

Henri SERANDOUR